

Monsieur Henri Rothen  
Chef du SPOP  
Av. de Beaulieu 19  
1014 Lausanne

Pully, le 25 février 2009

Réf :  
Affaire suivie par : Brigitte Dind  
Tél. direct : 021 557 81 33

**Projet de modification de la loi sur l'asile et de la loi fédérale sur les étrangers**

Monsieur le Chef de service,

La consultation citée en titre, que vous avez eu l'amabilité de nous transmettre, a été soumise à nos membres.

Ce projet fédéral ne nous paraît pas avoir d'incidence pratique communale, si bien que nous nous contenterons d'en prendre acte.

Vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous adressons, Monsieur le Chef de service, nos salutations les meilleures.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

La secrétaire générale :                      La juriste :

Nicole Grin

Brigitte Dind

Copie à Monsieur Yvan Tardy, Président